

Territoires à risque important d'inondation

LOCALISATION DES TERRITOIRES À RISQUE IMPORTANT D'INONDATION EN 2023



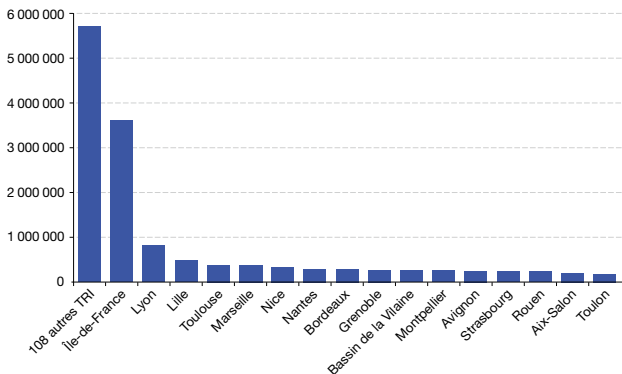
Source : MTECT, Gaspar, 2023. Traitements : SDES, 2023

Construite à l'occasion de la mise en œuvre de la directive européenne inondation, la [stratégie nationale de gestion des risques d'inondation](#) propose une approche globale et intégrée de la gestion de ce risque naturel.

En 2023, 124 territoires à risque important d'inondation (TRI) délimitent les secteurs les plus exposés correspondant sensiblement aux grandes agglomérations. Ces territoires recouvrent environ 2 560 communes (soit 7,3 % des communes françaises). Les TRI concentrent près de 29,8 Mhab permanents, dont 40 % résident dans au moins une EAIP. 35 TRI présentent à la fois les enjeux « inondation par submersion marine » et « inondation par débordement de cours d'eau » : 12 se situent sur les côtes de la mer Méditerranée, 9 sur celles de l'océan Atlantique, 3 sur celles de la Manche et 11 en outre-mer.

NOMBRE D'ACTIFS AYANT UN EMPLOI RÉSIDANT DANS LES TRI* EN 2018

En nombre d'actifs ayant un emploi



* Territoires à risque important d'inondation.

Note : bassin de la Vaine sur trois départements contigus : 35, 44, 56.

Champ : France, hors Mayotte.

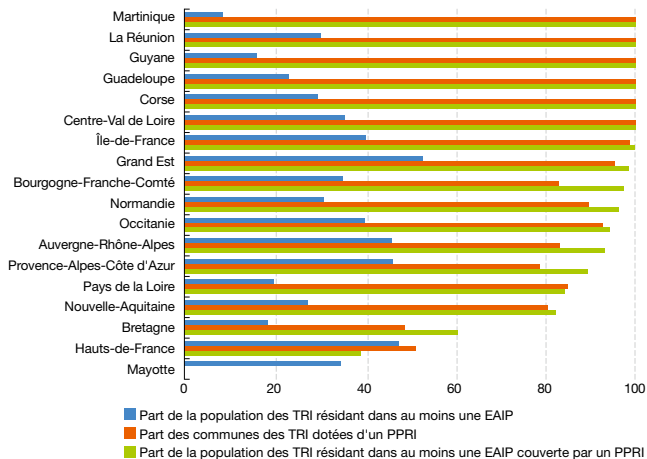
Sources : DGPR, Gaspar, 2022 ; Insee, recensement de la population, Emploi-Population active en 2018.

Traitements : Cerema, 2018 ; SDES, 2022

Selon le recensement de la population de 2018, 14,3 millions d'actifs ayant un emploi (soit 54 % de l'ensemble) résident dans un TRI, sans que pour autant leur emploi se situe dans une EAIP. Le TRI de la métropole francilienne en concentre à lui seul un quart. Quinze autres TRI, parmi lesquels figurent en tête ceux de Lyon, Lille, Toulouse et Marseille, en totalisent 35 %. Les 40 % restant se répartissent dans les 108 autres TRI.

COUVERTURE DES TRI* PAR UN PPRI** EN 2023

En %



* Territoires à risque important d'inondation.

** Plan de prévention des risques inondation.

Note de lecture : en 2023, 18,6 % des habitants de Bretagne résidant dans un TRI habitent dans au moins une EAIP. 48,8 % des communes de Bretagne intégrées dans un TRI sont dotées d'un plan de prévention des risques d'inondation, ce qui concerne 60,5 % de la population des TRI exposées aux risques inondation par débordement de cours d'eau ou par submersion marine.

Champ : France.

Sources : DGPR, Gaspar, 2023 ; Insee, 2019 ; Cerema, 2023. Traitements : SDES, 2023

En 2023, 80 % des communes faisant partie d'un TRI sont dotées d'un plan de prévention des risques inondation opposable. Ces communes regroupent 86 % de la population résidant dans au moins une EAIP au sein d'un TRI. Parmi les 506 communes situées dans un TRI ne disposant pas d'un PPRI, l'élaboration est prescrite pour 96.